

Dans le respect des dispositions réglementaires, contractuelles et techniques, la Société Monégasque d'Assainissement est l'acteur majeur dans le maintien de l'état constant de propreté de la Principauté de Monaco.

La SMA garantit un service public à la population et propose en toute transparence à la Principauté de Monaco des services de qualité tant au niveau du nettoyage de la voirie, de la collecte des ordures ménagères que du traitement par valorisation (énergétique et recyclage) des déchets.

En s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue par la mise en place d'un système de Management de la Qualité ISO 9001, de la Sécurité OHSAS 18001 et de l'Environnement ISO 14001, notre société a pour priorité :

➤ **La satisfaction de nos parties intéressées :**

La recherche permanente d'améliorations et d'innovations pour répondre aux futurs besoins clients :

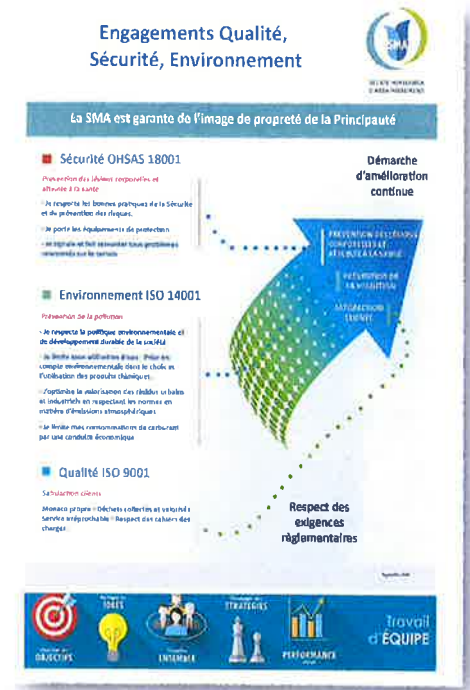
- L'Autorité Concédante et les clients privés par le respect des obligations des cahiers des charges et dans le cadre d'une approche financière responsable.
- Les actionnaires, par le respect des directives données lors des Conseils d'Administration.
- La population monégasque (résidents, pendulaires, touristes et entreprises), par le respect de sa qualité de vie, des services proposés ainsi que la limitation de l'exposition aux risques.
- Le personnel, titulaire, intérimaire et les sous-traitants, par le respect de leur intégrité, d'une part en veillant à la constante mise en œuvre des exigences en matière de sécurité et d'amélioration des conditions de travail ; d'autre part en lui donnant les compétences, la formation et les outils nécessaires à l'atteinte des objectifs.

➤ **La préservation des lésions corporelles et atteinte à la santé comme l'une des composantes indispensables au bon fonctionnement de la Société par le biais de :**

- La diffusion et le partage de bonnes pratiques permettant la pérennité d'une Culture Sécurité.
- L'identification et la maîtrise des risques grâce à la mise en œuvre d'actions visant à éradiquer les accidents du travail et tendre vers l'excellence en matière de sécurité.
- La réduction des troubles musculo squelettiques par la formation et la sensibilisation du personnel, l'achat d'équipement d'aide à la manutention.
- L'intégration des entreprises extérieures dans la démarche de prévention des risques.

➤ **La prise en compte de l'environnement :**

- Recherche systématique d'améliorations dans le but de prévenir la pollution.
- L'identification des aspects environnementaux et la maîtrise de leur impact dans nos trois métiers conformément aux engagements de la Principauté de Monaco en matière d'environnement et de développement durable :
 - La collecte des déchets par le biais d'actions visant à limiter nos émissions de gaz à effet de serre, réduire nos nuisances sonores et renforcer la sensibilisation du tri des déchets auprès des usagers.
 - Le nettoyage de la voie publique par une utilisation rationnelle de l'eau et une prise en compte des exigences environnementales dans le choix des produits chimiques.
 - La valorisation des résidus urbains et industriels visant à être plus performants dans la production énergétique tout en maîtrisant nos rejets atmosphériques.
- La préparation et la capacité à réagir face aux situations d'urgence.



Des objectifs mesurables sont définis pour l'ensemble des processus de notre société et mis à jour régulièrement en fonction des exigences de nos clients.

La Direction Générale s'engage à tout mettre en œuvre pour que cette politique soit comprise par tous et à mobiliser chaque membre du personnel pour qu'elle soit appliquée.

Fait à Monaco le, 31 janvier 2020

Le comité de Direction

Romain MOSCONI
Responsable QSE

Edgard ENRICI
Directeur Général

Karine HELLY
Directeur Ressources Humaines

Rémi REGUL
Directeur Propreté Environnement

Alexandre MORIN
Directeur Usine de Valorisation des Déchets

Jean-Philippe TRON
Chef de Service Achats



